

Blois, le 26 juillet 2023

RÉHABILITATION DU PONT CHARLES-DE-GAULLE À BLOIS : POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Depuis l'automne 2022, le pont Charles-de-Gaulle à Blois fait l'objet de travaux de rénovation sans précédents depuis sa construction en 1970. La réfection des superstructures en cours depuis fin juin se poursuit conformément au calendrier prévu et les deux voies de circulation situées sur le caisson amont devraient être réouvertes à la circulation en début de semaine prochaine.

Sur le caisson amont, la deuxième phase de réhabilitation des superstructures du pont Charles-de-Gaulle arrive à son terme : l'étanchéité du tablier du caisson amont a été refaite ainsi que les couches de chaussées en enrobés et les dispositifs de retenue (central et latéral) en béton.



[Eurovia Béton/Eurovia](#) œuvre cette semaine à la reconstitution des joints de chaussée - équipements métalliques qui permettent la dilatation du tablier en béton - aux deux extrémités.

« Ces joints seront terminés de poser vendredi et après un temps de séchage du béton ce week-end, nos équipes procéderont au basculement de circulation du caisson aval vers le caisson amont dans la nuit de dimanche 30 à lundi 31 juillet. À partir de lundi matin 6 heures, les usagers circuleront donc toujours à 2 x 1 voies mais sur le caisson amont refait à neuf. » explique Isabelle Barge, Directrice des routes et des mobilités au conseil départemental.

À compter du 31 juillet, le chantier entre dans sa troisième phase : ce sera au tour du caisson aval d'être en travaux jusqu'à fin août selon le même phasage : démolition, reprofilage, étanchéité sur une largeur de 400 mm, enrobés, dispositif de retenue latéral en béton, joints de chaussée.

« La remise en circulation à 2 x 2 voies sera effective à l'issue de cette phase. Suivra comme prévu une longue phase de travaux avec condamnation des voies lentes en dehors des heures de pointe du matin et du soir seulement pour la reprise des corniches métalliques. Au plus tard, ces travaux, intégralement financés par le conseil départemental pour un coût total de 3,2 M€, prendront fin en avril 2024, en fonction des contraintes engendrées par la viabilité hivernale 2023-2024 » ajoute explique Isabelle Barge.

Pour répondre aux principales questions générées
par ces travaux d'envergure exceptionnelle :

[Tout savoir sur les travaux de remise en état du pont Charles-de-Gaulle](#)

suivez-nous sur :
departement41



CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher
flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60